

40^e Séance publique du conseil d'administration

Date et heure

Le mercredi 4 mai 2022 à 19h30

Lieu, adresse et salle

Par Visioconférence Zoom

Présences : Sandra Chapados
Antoine Daher
Hugo Desrosiers
Richard Gascon
Pierre Gingras
Philippe Gribeauval, secrétaire et président-directeur général
Claude Jolin, président
Linda Julien
Jean-Claude Lecompte
Heather L'Heureux
Richard Ménard
Patricia Quirion
Éric Tessier

Absence(s): Dorice Boudreault
Annabelle Lefebvre

Invités:

Patrick Murphy Lavallée, président-directeur général adjoint (PDGA)
Jeanne-Évelyne Turgeon, directrice générale adjointe aux programmes de soutien, administration et performance (DGASAP)
Bernard Cyr, directeur général adjoint aux programmes de santé physique, générale et spécialisée (DGASPGS)
Annie Poirier, adjointe au président-directeur général (APDG)
Gaétan Filion, MD, directeur des services professionnels et de l'enseignement médical (DSPEM) par intérim
Bruno Roy, directeur des services techniques
Lucie Ménard, directrice des ressources financières
Isabelle Papineau, directrice des programmes Jeunesse et des Activités de santé publique (DPJASP) et
Jocelyn Robert, coordonnateur des programmes Santé publique et de l'organisation communautaire (DPJASP)

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Le quorum est constaté et la séance est déclarée ouverte à 19 h 34 par le président du conseil d'administration.

2. Déclaration de conflit d'intérêts

Le président du conseil d'administration vérifie auprès des membres si quelqu'un souhaite déclarer un potentiel conflit d'intérêts relativement aux sujets à l'ordre du jour de la séance de ce soir. Mme Sandra Chapados s'abstiendra de prendre part à la décision relativement au point 10.2.4 *Nomination du directeur des services professionnels et de l'enseignement médical* étant donné que Dr Filion est son patron direct.

3. Adoption de l'ordre du jour

Le président du CA indique l'ajout à l'ordre du jour du point 10.2.8 *Nomination de la directrice adjointe/directeur adjoint à la Direction des services d'hébergement pour les aînés et les personnes en perte d'autonomie.*

Résolution CA20220504-01

Sur proposition dûment faite et appuyée, l'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Déclaration de conflit d'intérêts
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de réponse aux questions du public adressées à l'avance (durée maximale : 30 minutes)
5. Mot du président du conseil d'administration
6. Mot du président-directeur général
7. Approbation des procès-verbaux des dernières séances du conseil d'administration
 - 7.1 Procès-verbal de la 39^e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 23 mars 2022
 - 7.1.1 Suivi découlant du procès-verbal de la 39^e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 23 mars 2022
8. **Affaires du jour**
 - 8.1 Présentation « *Maisons des aînés et alternatives* »
Invité : Patrick Murphy-Lavallée, PDGA
9. **Rapports des comités du conseil d'administration**
 - 9.1 **Comité immobilisation et environnement**
 - 9.1.1 Rapport du président - séance tenue le 31 mars 2022 – Jean-Claude Lecompte
Invité : Bruno Roy, directeur des services techniques (DST)
 - 9.1.2 Rapport annuel 2021-2022 du comité d'immobilisation et environnement
 - 9.2 **Comité soins et services à la clientèle**
 - 9.2.1 Rapport du président - séance tenue le 12 avril 2022 – Hugo Desrosiers
Invité : Patrick Murphy-Lavallée, président-directeur général adjoint (PDGA)
 - 9.2.2 État d'avancement du déploiement de la Politique pour des environnements sans fumée
Invités : Isabelle Papineau, directrice des programmes Jeunesse et des Activités de santé publique (DPJASP) et Jocelyn Robert, coordonnateur des programmes Santé publique et de l'organisation communautaire (DPJASP)
 - 9.2.3 Modification du permis d'exploitation – Création d'une nouvelle installation – Aire ouverte de Salaberry-de-Valleyfield
 - 9.2.4 Modification du permis d'exploitation – Ajout de 10 lits d'hébergement permanent au CHSLD Cécile-Godin
 - 9.2.5 Révision du Règlement sur les règles de fonctionnement du comité soins et services à la clientèle
 - 9.2.6 Rapport annuel 2021-2022 du comité soins et services à la clientèle
 - 9.3 **Comité de vigilance et de la qualité**
 - 9.3.1 Rapport du président – séance tenue le 13 avril 2022 – Éric Tessier
Invitée : Jeanne-Évelyne Turgeon, directrice générale adjointe aux programmes de soutien, administration et performance (DGASAP)
 - 9.3.2 Rapport annuel 2021-2022 du comité de vigilance et de la qualité
10. **Ordre du jour de consentement**
 - 10.1 **Affaires médicales**
 - 10.2 **Affaires administratives**
 - 10.2.1 Demande d'autorisation pour le lancement d'un appel d'offres pour la localisation de la nouvelle clinique Guichet d'accès à la première ligne (GAP)
 - 10.2.2 Démission d'un membre du CA
 - 10.2.3 Demande d'octroi de statut de chercheur dans l'établissement
 - 10.2.4 Nomination de la directrice/du directeur des services professionnels et de l'enseignement médical (DSPÉM)
 - 10.2.5 Nomination de la directrice adjointe/directeur adjoint aux opérations financières à la Direction des ressources financières (DADRF)
 - 10.2.6 Nomination de la directrice adjointe/directeur adjoint à la gestion budgétaire à la Direction des ressources financières (DADRF)
 - 10.2.8 Nomination de la directrice adjointe/directeur adjoint à la Direction des services d'hébergement pour les aînés et les personnes en perte d'autonomie

11. **Affaires nouvelles**
12. **Documents déposés pour information**
 - 12.1 Liste des engagements financiers supérieurs à 1 M\$ - Période du 10 mars au 20 avril 2022
 - 12.2 Prévention et contrôle des infections (PCI)
 - 12.2.1 État de situation PCI, mise à jour périodique, périodes 1 à 13
 - 12.2.2 Activités du programme de prévention et contrôle des infections (PCI) – Période 13 – 2021-2022 – Du 27 février au 31 mars 2022
 - 12.3 Reddition de compte (P38) – Protocole de mise sous garde
 - 12.4 Correspondances transmises au président et aux membres du conseil d'administration pour la période du 17 mars au 27 avril 2022
13. Date de la prochaine séance publique régulière : Le lundi 13 juin 2022
14. Clôture de la séance

4. Période de réponse aux questions du public adressées à l'avance

Le président du CA souhaite la bienvenue aux personnes du public en ligne et annonce l'ouverture de la période publique de réponse aux questions. Il confirme qu'aucune question n'a été adressée à l'avance. Le président du CA déclare la période de questions close à 19 h 35.

5. Mot du président du conseil d'administration

Le président du CA souhaite la bienvenue aux personnes du public présentes ce soir.

Élection d'un vice-président du conseil d'administration

Le président du CA félicite le nouveau vice-président du CA, M. Hugo Desrosiers, qui a été élu par acclamation à la séance plénière. Il débute ses fonctions dès maintenant.

Démission d'un membre du CA

Le président du CA signale que le départ de Dre Dorice Boudreault, membre du CA, est à l'ordre du jour de la séance publique régulière de ce soir. Il souligne la précieuse contribution du Dre Boudreault au CA laquelle y siégeait depuis la création des CISSS en 2015. Une lettre de remerciements sera transmise au Dre Boudreault.

6. Mot du président-directeur général

Le président-directeur général salue les membres du CA ainsi que les gens du public.

Difficulté de fluidité à l'Hôpital Anna-Laberge

La situation est encore très complexe en termes de fluidité, notamment à l'Hôpital Anna-Laberge. Les directions ainsi que les responsables médicaux ne ménagent pas leurs efforts afin de trouver des solutions pour augmenter la fluidité.

Maisons des aînés et alternatives

Au niveau des Maisons des aînés et alternatives, une présentation sera faite un peu plus loin à l'ordre du jour de cette séance. Notre CISSS a reçu l'approbation du gouvernement et de la Société québécoise des infrastructures (SQI) pour la nouvelle Maison des aînés et alternative qui sera construite à Valleyfield pour 2024. Un nouvel appel d'offres a été lancé étant donné que le précédent n'avait pas trouvé preneur.

Rencontres faites et à venir par le président-directeur général

Hier, le 3 mai, le président-directeur général a fait la tournée de sept installations (RAC (résidence à assistance continue), CRDITSA (centre de réadaptation en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme), CRDP (centre de réadaptation en déficience physique) qui sont situées en Estrie en lien avec le dossier de transfert en Estrie.

Cette semaine, les 5 et 6 mai, le président-directeur général rencontrera de façon virtuelle la plupart des sous-ministres associés et adjoints du ministère de la Santé pour faire le point sur les dossiers du CISSS. Il rencontrera également la semaine prochaine le chef de cabinet.

Il rencontrera aussi les deux sous-ministres à l'enseignement supérieur pour discuter du Centre de formation en Santé du CISSS de la Montérégie-Ouest et leur faire part de la vision du CISSS de l'avancement de ce dossier avec les partenaires de l'enseignement supérieur et de l'Éducation.

Projet d'unités modulaires – Hôpital Anna-Laberge

Bonne nouvelle, l'autorisation a été reçue pour débiter les travaux des unités modulaires à l'Hôpital Anna-Laberge. Ces unités contribueront à une meilleure fluidité.

Entente conclue entre le gouvernement et les GMF (Groupe de médecine familiale)

Une entente a été conclue entre le gouvernement et les GMF pour permettre d'ajouter des ressources pour améliorer la fluidité notamment pour les patients orphelins et pour aider à accueillir plus de clients dans les GMF.

Une présentation sera faite demain au comité de gestion du Réseau (CGR) sur cette entente.

Retour sur la question du public lors du dernier CA du 23 mars 2022

Retour sur les suivis effectués concernant la question du public, en lien avec la situation vécue à la RAC Pacific.

- État de situation par M. Patrick Murphy-Lavallée, président-directeur général adjoint :

Il explique qu'avec Mme Annie Couture, directrice adjointe de l'hébergement, ils ont rencontré Mme Bertrand à son lieu de travail, mère d'un des usagers ayant subi de la maltraitance, pour lui offrir des excuses formelles du CISSS de la Montérégie-Ouest pour ce que son fils a vécu et pour les répercussions sur elle et les membres de sa famille, ainsi que pour lui assurer que le CISSS fait tout pour éviter la récurrence de situation de maltraitance envers des usagers en RAC. Mme Bertrand a bien accueilli les excuses. Celle-ci souhaite que des caméras soient installées dans les espaces communs et les chambres des résidents dans les RAC. L'équipe travaille très fort avec le MSSS afin que cette demande soit acceptée en tant qu'outil supplémentaire. Actuellement, la réglementation en vigueur permet uniquement l'usage des mécanismes de surveillance dans les CHSLD. M. Murphy-Lavallée est en lien avec la sous-ministre adjointe, Mme Nathalie Roshebus, pour explorer la possibilité que des caméras soient installées aussi dans les RAC.

Il y a également d'autres façons de prévenir la maltraitance comme la sensibilisation, la formation et la dénonciation. La Loi nouvellement entérinée, vient bonifier la Loi sur la maltraitance et va obliger les personnes qui observent de la maltraitance envers des usagers à dénoncer sous peine d'être eux aussi reconnus comme complices de situations de maltraitance.

Une campagne de sensibilisation auprès des employés visant à s'assurer que des situations de maltraitance ne se reproduisent plus en RAC est débutée. Des ateliers et des formations ont été déployés.

Il y aura dorénavant des visites non annoncées soit un minimum de deux visites par mois par les chefs de programme de l'ensemble des RAC à notre CISSS, et ce, jour, soir et nuit; les visites sont déjà débutées. De plus, il y aura un chef d'équipe sur chaque quart de travail qui sera le représentant des travailleurs avec la responsabilité de coordonner le travail des employés et de signaler au chef de programme les enjeux pour que celui-ci en assure le suivi requis.

En complément d'information en réponse aux questions des membres, M. Murphy-Lavallée mentionne que deux employés ont été suspendus pour la durée de l'enquête et que dans le processus, un des deux employés a été congédié et un a remis sa démission.

Il explique également que les deux résidents victimes de maltraitance ont été rencontrés ainsi que la mère du deuxième résident ayant subi de la maltraitance, même si celle-ci n'avait pas déposé de question du public au CA, pour lui partager les excuses formelles du CISSS et lui assurer que le CISSS fait tout pour éviter la récurrence de situation de maltraitance envers des usagers en RAC. Cette initiative de M. Murphy-Lavallée a été très appréciée par celle-ci.

Démarche qualité : soyons fiers des résultats préliminaires!

Remerciements à toutes les équipes qui ont participé à la visite d'Agrément Canada et les résultats préliminaires sont très satisfaisants :

- Conformité – Dimension qualité (accent sur la population, accessibilité, continuité, efficience, milieu de travail, pertinence, sécurité, services centrés sur l'utilisateur) : 90 %
- Critères à priorité élevée :

- Santé physique : 91 %
- Services généraux : 93 %
- Télésanté : 87 %

Bonnes nouvelles

Une conférence de presse confirmant les investissements à l'Hôpital du Suroît aura lieu prochainement. Le bloc d'urgence a été inscrit au Plan québécois des infrastructures (PQI) pour qu'il soit modernisé. Une annonce suivra en ce sens.

Mise sur pied du URCI (Unité de réadaptation comportementale intensive) à Longueuil qui permet à l'utilisateur d'être hébergé temporairement durant la réévaluation de son plan d'action tout en évitant des hospitalisations.

Finalisation du projet de congé précoce assisté et des 12 lits au CHSLD de Rigaud. L'intégration de la clientèle est prévue en janvier 2023.

Projet Hôpital Vaudreuil-Soulanges

Le dossier d'affaires sera incessamment soumis au conseil des ministres pour analyse. Le conseil des ministres doit l'autoriser pour que l'on puisse aller de l'avant avec la construction de l'hôpital. L'appel de propositions pour la construction de l'hôpital prendra fin sous peu.

On peut s'attendre à ce qu'une pelletée de terre ait lieu cet été en vue de la mise en chantier de l'hôpital.

Dossier clinique informatisé (DCI)

La structure de projet s'est mise en place le 10 mai 2022.

Il y a plusieurs médecins collaborateurs dans les comités pour ce dossier.

Mois des soins infirmiers

C'est le mois des soins infirmiers. Des remerciements sont transmis à tout le personnel soignant. Les liens des vidéos préparées à cette occasion seront transmis aux membres à titre d'information. Il y a également deux salons de la profession qui ont été mis en place soit un à l'Hôpital du Suroît ce matin et un deuxième se tiendra le 18 mai prochain à l'Hôpital Anna-Laberge.

Une période de question a suivi.

Le président du CA remercie les invités de tout le travail fait et les encourage à continuer.

7. Approbation des procès-verbaux des dernières séances du conseil d'administration

7.1 Procès-verbal de la 39^e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 23 mars 2022

Résolution CA20220504-02

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu, à l'unanimité, que le conseil d'administration approuve le procès-verbal de la 39^e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 23 mars 2022, et ce, tel qu'il a été rédigé.

7.1.1 Suivi découlant du procès-verbal de la 39^e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 23 mars 2022

À la suite du dépôt du tableau des suivis découlant du procès-verbal de la 39^e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 23 mars 2022, aucune demande de précision complémentaire n'est soulevée.

8. Affaires du jour

8.1 Présentation « Maisons des aînés et alternatives »

Invité : Patrick Murphy-Lavallée, PDGA

Le président du CA invite M. Murphy-Lavallée à présenter le projet de Maisons des aînés et alternatives.

M. Murphy-Lavallée salue son auditoire. Il mentionne que les maisons des aînés et alternatives découlent de la planification des besoins d'hébergement du CISSS. Le projet est sous la responsabilité de la Société québécoise d'infrastructure (SQI) et est un projet Focus du CISSS.

Il présente les éléments suivants :

Résumé du projet :

- Deux Maisons des aînés et alternatives verront le jour sur le territoire du CISSS, soit une à Châteauguay à l'automne 2022 et l'autre à Salaberry-de-Valleyfield prévue pour 2024.
- Portrait des installations :
 - Châteauguay : 200-214, rue Principale, 120 résidents (96 pour aînés et 24 pour adultes avec besoins spécifiques), 10 maisonnées (8 pour aînés et 2 pour adultes avec besoins spécifiques), un mini Bistro et un Centre de la petite enfance de 80 places.
 - Salaberry-de-Valleyfield : 245, rue Élice, 96 résidents (72 pour aînés et 24 pour adultes avec besoins spécifiques), 8 maisonnées (6 pour aînés et 2 pour adultes avec besoins spécifiques), un mini Bistro et un Centre de la petite enfance de 80 places.
- Des milieux de vie qui nous ressemblent
 - Document d'orientation – Maisons des aînés et alternatives
 - Politique d'hébergement et de soins et services de longue durée

État d'avancement

- Livrables – Avancement du projet

Considérations

- Considérations organisationnelles
 - Recrutement/rétention de la main-d'œuvre
 - Migration anticipée d'employés et de personnes hébergées
 - Structure novatrice des postes pour l'approche Maisons des aînés et alternatives
 - Introduction du titre d'emploi de préposé au pavillon
- Considérations – Maisons des aînés et alternatives
 - Budget et dotation à la hausse pour les Maisons des aînés et alternatives versus les centres d'hébergement traditionnels
 - Critères d'admission par Maisonnette (unité de vie) à déterminer pour Maisons des aînés et à revoir pour l'hébergement traditionnel (en attente du MSSS)
 - Bâtiments neufs versus bâtiments CHSLD vétustes
 - Dotation audacieuse versus normes et règles
 - Déploiement de la politique d'hébergement et soins et services de longue durée

Prochaines étapes

- Plan de démarrage Maison des aînés et alternative de Châteauguay
 - Livraison du site prévue en octobre
 - Ouverture prévue à compter de l'automne 2022
 - Ouverture des maisonnettes en trois phases
 - S'inspirer de la démarche du Projet Hôpital Vaudreuil-Soulanges
- Maison des aînés et alternative de Valleyfield
 - À la suite d'un second appel d'offres, c'est la compagnie de construction Sitcam qui a obtenu le contrat

Pour suivre l'évolution du projet :

- Portail Santé Montérégie - <https://santemonteregie.qc.ca/services/services-dhebergement/maisons-des-aines-et-alternatives>

Une période de question et commentaires a suivi où monsieur Murphy-Lavallée a répondu aux différentes questions des membres. La présentation est déposée aux membres à titre d'information.

En terminant, M. Murphy-Lavallée mentionne la grande collaboration du maire de Valleyfield dans ce dossier.

Le président du CA remercie M. Murphy-Lavallée pour sa présentation.

9. Rapports des comités du conseil d'administration
9.1 Comité immobilisation et environnement
9.1.1 Rapport du président - séance tenue le 31 mars 2022 – Jean-Claude Lecompte <i>Invité : Bruno Roy, directeur des services techniques (DST)</i>
<p>Le président du comité immobilisation et environnement (CIE) résume les points ayant été traités à la séance tenue le 31 mars 2022:</p> <ul style="list-style-type: none">• Rapport annuel 2021-2022 du comité immobilisation et environnement : déposé ce soir.• Demande d'autorisation pour le lancement d'un appel d'offres pour la localisation de la nouvelle clinique Guichet d'accès à la première ligne (GAP); ce point est à l'ordre du jour de consentement de ce soir pour approbation. <p>En terminant, le président du CIE tient à remercier M. Bruno Roy, directeur des services techniques, ainsi que mesdames Brigitte Dubé et Sonia Bricault, techniciennes en administration, pour leur excellent travail et leur soutien au comité immobilisation et environnement.</p>
9.1.2 Rapport annuel 2021-2022 du comité immobilisation et environnement <p>Le rapport annuel 2021-2022 du comité immobilisation et environnement est déposé aux membres pour information.</p>
9.2 Comité soins et services à la clientèle
9.2.1 Rapport du président - séance tenue le 12 avril 2022 – Hugo Desrosiers <i>Invité : Patrick Murphy-Lavallée, président-directeur général adjoint (PDGA)</i>
<p>Le président du comité soins et services à la clientèle (CSSC) résume les points ayant été traités lors de la séance tenue le 12 avril 2022:</p> <p>Plusieurs présentations :</p> <ul style="list-style-type: none">• Transfert partiel des activités spécialisées en déficience et dépendance vers l'Estrie;• Plan d'action – Recommandations du Protecteur du citoyen – La COVID-19 dans les CHSLD durant la première vague de la pandémie;• Plan clinique pour le projet des Maisons des aînés et alternatives : Mise à jour et état d'avancement;• Tableau de bord des objectifs prioritaires• Politique pour des environnements sans fumée <p>En terminant, le président du CSSC mentionne que les membres du CSSC ont adopté le rapport annuel 2021-2022 du CSSC et celui-ci est déposé ce soir aux membres du CA pour information.</p>
9.2.2 État d'avancement du déploiement de la Politique pour des environnements sans fumée <i>Invités : Isabelle Papineau, directrice des programmes Jeunesse et des Activités de santé publique (DPJASP) et Jocelyn Robert, coordonnateur des programmes Santé publique et de l'organisation communautaire (DPJASP)</i>
<p>Le président du CA invite Mme Papineau et M. Robert à présenter l'état d'avancement du déploiement de la Politique pour des environnements sans fumée.</p> <p>Mme Papineau et M. Robert saluent les membres. Ils présentent de concert les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• La Politique pour des environnements sans fumée a été adoptée le 22 novembre 2017 (POL 10062).• L'Article 5.1.2 stipule de transmettre au ministère de la Santé et des Services sociaux le rapport sur l'application de la politique tous les deux ans et ce, dans les 60 jours suivant son dépôt par le président-directeur général• Le rapport présente l'évolution des travaux ainsi que les pistes d'actions pour 2022-2023 (respect et adhésion envers notre Politique pour des environnements sans fumée, conformité de l'affichage, actualisation de la phase 3 impliquant les CHSLD (fumeurs et zones extérieures désignées fumeurs), accompagnement pour la cessation tabagique, plan de communication, formation en lien avec la thérapie de remplacement et systématisation).

- Ce rapport a été présenté au comité de direction du 22 mars dernier
- Ce rapport a été présenté au comité de soins et de services du 12 avril 2022.
- Après dépôt au conseil d'administration, le rapport sera transmis au ministre de la Santé et des Services sociaux dans les 60 jours.

Une période de question et commentaires a suivi où les invités ont répondu aux différentes questions des membres. La présentation est déposée aux membres à titre d'information.

Le président du CA remercie les invités pour leur présentation.

9.2.3 Modification du permis d'exploitation – Création d'une nouvelle installation – Aire ouverte de Salaberry-de-Valleyfield

À la suite des informations reçues, les membres conviennent de façon unanime d'adopter la résolution suivante :

Résolution CA20220504-03

CONSIDÉRANT QUE le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, chapitre O-7.2);

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 444 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) le titulaire d'un permis pour l'exploitation d'un établissement doit exercer ses activités conformément à ce qui est indiqué à son permis;

CONSIDÉRANT QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux doit autoriser toute modification au permis d'exploitation délivré à un établissement;

CONSIDÉRANT QUE le permis d'exploitation doit être affiché, en tout temps, à la vue du public conformément à l'article 6 du Règlement sur la délivrance des permis en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2, r.8);

CONSIDÉRANT QUE la dénomination d'une installation doit respecter le *Cadre sur les dénominations des établissements et des installations du réseau de la santé et des services sociaux*;

CONSIDÉRANT QU'en novembre 2020, le MSSS a octroyé un budget récurrent au CISSS de la Montérégie-Ouest pour développer le projet Aire ouverte sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE les activités débuteront le 1^{er} avril 2022 dans une nouvelle installation située au 320, chemin Larocque à Salaberry-de-Valleyfield;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de coordination clinique lors de la rencontre du 15 février 2022;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de direction lors de la rencontre du 22 février 2022.

CONSIDÉRANT la recommandation du comité soins et services à la clientèle lors de la rencontre du 12 avril 2022.

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU**, à l'unanimité :

DE DEMANDER au ministre de la Santé et des Services sociaux d'autoriser la modification du permis d'exploitation du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest pour la création d'une nouvelle installation :

Nom de l'installation :	Aire ouverte de Salaberry-de-Valleyfield
Adresse :	320, chemin Larocque
Ville :	Salaberry-de-Valleyfield
Code postal :	J6T 4C2
Mission :	CLSC

Classe :	N/A
Type :	N/A
Capacités :	N/A
Services au permis :	N/A

QUE le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest s'engage à afficher, en tout temps, le permis obtenu à la vue du public;

D'AUTORISER Monsieur Philippe Gribreauval, président-directeur général, à effectuer toutes les démarches nécessaires à la prise d'effet de la présente résolution.

9.2.4 Modification du permis d'exploitation – Ajout de 10 lits d'hébergement permanent au CHSLD Cécile-Godin

À la suite des informations reçues, les membres conviennent de façon unanime d'adopter la résolution suivante :

Résolution CA20220504-04

CONSIDÉRANT QUE le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, chapitre O-7.2);

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 444 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) le titulaire d'un permis pour l'exploitation d'un établissement doit exercer ses activités conformément à ce qui est indiqué à son permis;

CONSIDÉRANT QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux doit autoriser toute modification au permis d'exploitation délivré à un établissement;

CONSIDÉRANT QUE le permis d'exploitation doit être affiché, en tout temps, à la vue du public conformément à l'article 6 du Règlement sur la délivrance des permis en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2, r.8);

CONSIDÉRANT QUE la dénomination d'une installation doit respecter le *Cadre sur les dénominations des établissements et des installations du réseau de la santé et des services sociaux*;

CONSIDÉRANT QU'en novembre 2020, le gouvernement du Québec a autorisé la construction d'un agrandissement au CHSLD Cécile-Godin;

CONSIDÉRANT QUE les activités débuteront le 1^{er} mai 2022 dans un agrandissement du CHSLD Cécile-Godin situé au 55, rue Saint-André à Beauharnois;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de coordination clinique lors de la rencontre du 15 mars 2022.

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de direction lors de la rencontre du 22 mars 2022.

CONSIDÉRANT la recommandation du comité soins et services à la clientèle lors de la rencontre du 12 avril 2022.

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU**, à l'unanimité :

DE DEMANDER au ministre de la Santé et des Services sociaux d'autoriser la modification du permis d'exploitation du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest et d'émettre un nouveau permis d'exploitation en modifiant les informations de l'installation suivante :

	Ancien	Nouveau
Nom de l'installation :	CHSLD Cécile-Godin	CHSLD Cécile-Godin
Adresse :	55, rue Saint-André	55, rue Saint-André
Ville :	Beauharnois	Beauharnois
Code postal :	J6N 3G7	J6N 3G7

Mission :	CHSLD	CHSLD	
Classe :	CHSLD	CHSLD	
Type :	N/A	N/A	
Capacités :	Centre de jour 77 lits d'hébergement permanent 3 lits d'hébergement temporaire	Centre de jour 87 lits d'hébergement permanent 3 lits d'hébergement temporaire	
Services au permis :	N/A	N/A	

QUE le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest s'engage à afficher, en tout temps, le permis obtenu à la vue du public;

D'AUTORISER Monsieur Philippe Gribbeauval, président-directeur général, à effectuer toutes les démarches nécessaires à la prise d'effet de la présente résolution.

9.2.5 Révision du Règlement sur les règles de fonctionnement du comité soins et services à la clientèle

À la suite des informations reçues, les membres conviennent de façon unanime d'adopter la résolution suivante :

Résolution CA20220504-05

CONSIDÉRANT que le règlement n'était pas dans le gabarit conforme au programme d'identification visuelle du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS);

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration adopte les règles de fonctionnement des comités du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT que le comité soins et services à la clientèle doit se conformer aux règles de fonctionnement générales élaborées dans le *Règlement sur la régie interne du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest*;

CONSIDÉRANT que ce règlement doit faire l'objet d'une révision tous les trois (3) ans suivant son entrée en vigueur ou lorsque des modifications législatives le requièrent;

CONSIDÉRANT que les membres du comité soins et services à la clientèle ont adopté à l'unanimité et recommandent l'adoption des modifications du Règlement sur les règles de fonctionnement du comité soins et services à la clientèle.

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU**, à l'unanimité, que le conseil d'administration adopte le Règlement révisé sur les règles de fonctionnement du comité de soins et services à la clientèle pour respecter le programme d'identification visuelle du ministère de la Santé et des Services sociaux au conseil d'administration.

9.2.6 Rapport annuel 2021-2022 du comité soins et services à la clientèle

Le rapport annuel 2021-2022 du comité soins et services à la clientèle est déposé aux membres pour information.

9.3 Comité de vigilance et de la qualité

9.3.1 Rapport du président - séance tenue le 13 avril 2022 – Éric Tessier

Invitée : Jeanne-Évelyne Turgeon, directrice générale adjointe aux programmes de soutien, administration et performance (DGASAP)

Le président du comité de vigilance et de la qualité (CVQ) résume les points ayant été traités lors de la séance tenue le 13 avril 2022:

- Agrément : premier constats et faits saillants et suivi de la visite;
 - Santé physique et services généraux : résultats très satisfaisants
- Visite ministérielle non annoncée d'évaluation de la qualité des milieux de vie au CHSLD St-Rémi;
 - Très grande amélioration de la gestion à St-Rémi depuis l'arrivée des gestionnaires en CHSLD
- Présentation des événements sentinelles : Enjeux dans la prévention du suicide au CISSS;
 - Favorable et plan d'action clair

- Présentation du bilan des activités au bureau du Commissaire aux plaintes et à la qualité des services (CPQS);
 - Augmentation des interventions
- Rapport trimestriel des incidents et des accidents au CISSS de la Montérégie-Ouest;
 - Les incidents et accidents sont en baisse
- Dépôt du bilan annuel du comité de vigilance et de la qualité

9.3.2 Rapport annuel 2021-2022 du comité de vigilance et de la qualité

Le rapport annuel 2021-2022 du comité de vigilance et de la qualité est déposé aux membres pour information.

10. Ordre du jour de consentement

Après validation du président auprès des membres à savoir s'ils souhaitent retirer des sujets de l'ordre du jour de consentement, aucun point n'est retiré pour discussion.

10.1 Affaires médicales

Aucun point n'a été inscrit aux affaires médicales

10.2 Affaires administratives

10.2.1 Demande d'autorisation pour le lancement d'un appel d'offres pour la localisation de la nouvelle clinique Guichet d'accès à la première ligne (GAP)

Résolution CA20220504-06

CONSIDÉRANT que 320 009 patients sont sans médecin de famille, soit 22 % des patients qui sont enregistrés à un Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF);

CONSIDÉRANT que les services médicaux de première ligne sont difficiles d'accès pour les patients non-inscrits à un médecin de famille;

CONSIDÉRANT que les médecins de première ligne doivent offrir à la clientèle sans médecin de famille un accès adapté avec leurs besoins;

CONSIDÉRANT qu'un déséquilibre est reconnu sur le territoire de la Montérégie entre le système d'inscription et d'assiduité à un médecin de famille et les plages disponibles de consultation populationnelle;

CONSIDÉRANT que le projet du Guichet d'accès à la première ligne (GAP) permettra de bien identifier et de coordonner l'évaluation de l'état de santé de la population, de la prise en charge du patient au bon moment et de la redirection vers la bonne ressource ce qui assurera l'accessibilité à une gamme de soins de santé démontrant l'adéquation entre le besoin réel et les ressources de première ligne sur le territoire de la Montérégie;

CONSIDÉRANT que le projet du Guichet d'accès à la première ligne (GAP) débute par le développement et l'implantation des Guichets d'accès à la première ligne (GAP) sur le territoire de la Montérégie – trois (3) CISSS, neuf (9) réseaux locaux de services (RLS) – en complémentarité avec les structures existantes et les projets du ministère déjà en cours (orchestrateur de rendez-vous soit une solution informatique permettant l'harmonisation et la gestion des rendez-vous (HUB));

CONSIDÉRANT que le projet du Guichet d'accès à la première ligne (GAP) répond aux attentes du Plan d'action stratégique 2019-2023 du ministère ciblant un accès plus rapide aux services de première ligne et l'accroissement du nombre de personnes inscrites auprès d'un médecin de famille pratiquant dans un GMF;

CONSIDÉRANT que le ministère a désigné la région de la Montérégie comme projet vitrine pour l'implantation du Guichet d'accès à la première ligne (GAP);

CONSIDÉRANT qu'une recherche de nouveaux locaux est nécessaire pour l'implantation du Guichet d'accès à la première ligne (GAP) et que, pour ce faire, un appel d'offres doit être publié au mois de juin 2022;

CONSIDÉRANT que la période estimée des travaux d'aménagement est de quinze (15) mois suivant l'adjudication du contrat;

CONSIDÉRANT que le comité de direction a recommandé le lancement d'un appel d'offres pour la localisation de la nouvelle clinique Guichet d'accès à la première ligne (GAP) sur le territoire de la Montérégie lors de la réunion du 22 mars 2022;

CONSIDÉRANT que le comité immobilisation et environnement a recommandé le lancement d'un appel d'offres pour la localisation de la nouvelle clinique Guichet d'accès à la première ligne (GAP) sur le territoire de la Montérégie lors de la séance du 31 mars 2022;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU**, à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest autorise le lancement d'un appel d'offres pour la localisation de la nouvelle clinique Guichet d'accès à la première ligne (GAP) sur le territoire de la Montérégie selon les termes proposés dans le présent document, le tout conditionnel à l'autorisation du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec;

ET

Autorise le président-directeur général à signer les documents relatifs à cette entente.

10.2.2 Démission d'un membre du CA

Résolution CA20220504-07

CONSIDÉRANT la lettre de démission, datée du 6 avril 2022, de docteur Dorice Boudreault, membre désigné parmi les membres du département régional de médecine générale (DRMG) au conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT l'article 153 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSS)* et de l'article 21 de la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (LMRSSS)*, précisant les modalités de démission d'un membre du conseil d'administration en cours de mandat;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU**, à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de docteure Dorice Boudreault, membre désigné parmi les membres du département régional de médecine générale (DRMG) au conseil d'administration, et ce, à compter de ce jour, le mercredi 4 mai 2022;

ET

QUE le président-directeur général de l'établissement soit autorisé à signer tout autre document nécessaire à la prise d'effet de la présente résolution.

ET

QUE le président-directeur général amorce le processus nécessaire pour combler la vacance.

10.2.3 Demande d'octroi de statut de chercheur dans l'établissement

Résolution CA20220504-08

CONSIDÉRANT que toute personne désirant réaliser des activités de recherche sous les auspices d'un établissement doit détenir :

- des privilèges de recherche lorsqu'il s'agit d'un médecin, d'un dentiste ou d'un pharmacien de l'établissement (membres du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens [CMDP]);
- un statut de chercheur dans les autres cas, notamment lorsqu'il s'agit d'un employé de l'établissement ou d'une autre personne.

CONSIDÉRANT QUE Mme Sophie Poirier possède un Doctorat en Sciences Cliniques (2018), émis par la Faculté de Médecine Université de Sherbrooke;

CONSIDÉRANT QUE Mme Sophie Poirier a complété les formations requises à la demande d'octroi;

CONSIDÉRANT QUE le fort intérêt pour la recherche démontré par Mme Sophie Poirier dans l'exercice de ses fonctions à titre de directrice adjointe des services multidisciplinaires – volet qualité et évolution de la pratique à la Direction des services multidisciplinaires et de l'enseignement universitaire;

CONSIDÉRANT que les membres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire recommandent, par la signature du Formulaire de demande d'octroi de statut de chercheur découlant de la *Procédure visant l'octroi d'un statut de chercheur ou de privilèges de recherche au CISSS de la Montérégie-Ouest* et par la résolution 2022-02, l'octroi d'un statut de chercheure à Mme Sophie Poirier;

CONSIDÉRANT que M. Philippe Gribbeauval, président-directeur général, recommande, par la signature du Formulaire de demande d'octroi de statut de chercheur découlant de la *Procédure visant l'octroi d'un statut de chercheur ou de privilèges de recherche au CISSS de la Montérégie-Ouest*, l'octroi d'un statut de chercheure à Mme Sophie Poirier;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU**, à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest octroie, en date du 4 mai 2022, à Mme Sophie Poirier un statut de chercheure au sein de l'établissement pour toute la durée du projet, soit d'un maximum de 3 ans au terme de quoi le statut pourra être soumis pour un renouvellement avant échéance, sur lequel elle occupera un rôle de co-chercheure non membre du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

10.2.4 Nomination de la directrice/du directeur des services professionnels et de l'enseignement médical (DSPEM)

Résolution CA20220504-09

CONSIDÉRANT qu'en vertu du *Règlement sur les conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux*, il revient au conseil d'administration de procéder à la nomination des cadres supérieurs;

CONSIDÉRANT que la dernière période d'affichage du poste de directeur des services professionnels et de l'enseignement médical s'est déroulée du 29 mars au 11 avril 2022, inclusivement;

CONSIDÉRANT l'analyse de la candidature reçue;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux a déterminé la classe permanente du poste de directeur des services professionnels et de l'enseignement médical à la classe J;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU**, à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest procède à la nomination de Dr Gaétan Filion au poste de directeur des services professionnels et de l'enseignement médical pour 4 ans, fixe la rémunération à la classe J, conformément aux modalités prévues au règlement, et autorise le Dr Filion à dispenser des services médicaux dans l'établissement, en conformité avec l'article 8.4 du règlement précité mentionné. La date d'entrée en fonction est fixée au 20 juin 2022.

10.2.5 Nomination de la directrice adjointe/directeur adjoint aux opérations financières (DAOF) à la Direction des ressources financières

Résolution CA20220504-10

CONSIDÉRANT qu'en vertu du *Règlement sur les conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux*, il revient au conseil d'administration de procéder à la nomination des cadres supérieurs ;

CONSIDÉRANT que la période d'affichage du poste de directrice adjointe aux opérations financières s'est déroulée du 11 au 21 avril 2022, inclusivement ;

CONSIDÉRANT l'analyse des candidatures reçues ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection ;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU**, à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest procède à la nomination de Mme Line Dubois au poste de directrice adjointe aux opérations financières et fixe la rémunération à l'intérieur de la classe qui sera déterminée par le Ministère de la Santé et des Services sociaux en conformité avec les modalités prévues au règlement précité. La date d'entrée en fonction est à déterminer ultérieurement.

10.2.6 Nomination de la directrice adjointe/directeur adjoint gestion budgétaire et partenaires d'affaires finances (DAGB) à la Direction des ressources financières

Résolution CA20220504-11

CONSIDÉRANT qu'en vertu du *Règlement sur les conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux*, il revient au conseil d'administration de procéder à la nomination des cadres supérieurs ;

CONSIDÉRANT que la dernière période d'affichage du poste de directrice adjointe gestion budgétaire et partenaires d'affaires finances s'est déroulée du 11 au 21 avril 2022 inclusivement ;

CONSIDÉRANT l'analyse des candidatures reçues ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection ;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU**, à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest procède à la nomination de Mme Édith Saint-Pierre au poste de directrice adjointe gestion budgétaire et partenaires d'affaires finances et fixe la rémunération à l'intérieur de la classe qui sera déterminée par le ministère de la Santé et des Services sociaux en conformité avec les modalités prévues au règlement précité. La date d'entrée en fonction est à déterminer ultérieurement.

10.2.7 Nomination de la directrice adjointe/du directeur adjoint à la qualité et à l'évolution des pratiques à la Direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire (DADSIEU)

Résolution CA20220504-12

CONSIDÉRANT qu'en vertu du *Règlement sur les conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux*, il revient au conseil d'administration de procéder à la nomination des cadres supérieurs ;

CONSIDÉRANT que la période d'affichage du poste de directrice adjointe/directeur adjoint des soins infirmiers à la qualité et à l'évolution des pratiques à la Direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire s'est déroulée du 11 au 17 mars 2022, puis du 12 avril au 24 avril avec une prolongation au 27 avril 2022 inclusivement ;

CONSIDÉRANT l'analyse des candidatures reçues ;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection ;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux a déterminé la classe permanente du poste de directeur adjoint des soins infirmiers à la qualité et à l'évolution de la pratique à une classe 43.

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU**, à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest procède à la nomination de Mme Marie-Ève Sévigny au poste de directrice adjointe des soins infirmiers à la qualité et à l'évolution de la pratique et fixe la rémunération à l'intérieur de la classe 43 en conformité avec les modalités prévues au règlement précité. La date d'entrée en fonction est à déterminer ultérieurement.

10.2.8 Nomination de la directrice adjointe/directeur adjoint à la Direction des services d'hébergement pour les aînés et les personnes en perte d'autonomie

Résolution CA20220504-13

CONSIDÉRANT qu'en vertu du *Règlement sur les conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux*, il revient au conseil d'administration de procéder à la nomination des cadres supérieurs ;

CONSIDÉRANT que la période d'affichage du poste de directrice adjointe/directeur adjoint à la Direction des services d'hébergement pour les aînés et les personnes en perte d'autonomie s'est déroulée du 25 mars au 10 avril 2022, puis du 14 avril au 1^{er} mai 2022 inclusivement ;

CONSIDÉRANT l'analyse des candidatures reçues ;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection ;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux a déterminé la classe permanente du poste de directrice adjointe/directeur adjoint de la Direction des services d'hébergement pour les aînés et les personnes en perte d'autonomie à une classe 45.

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU**, à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest procède à la nomination de Mme Martine Daigneault au poste de directrice adjointe à la Direction des services d'hébergement pour les aînés et les personnes en perte d'autonomie et fixe la rémunération à l'intérieur de la classe 45 en conformité avec les modalités prévues au règlement précité. La date d'entrée en fonction est à déterminer ultérieurement.

11. Affaires nouvelles

Aucun sujet n'a été ajouté aux affaires nouvelles.

12. Documents déposés pour information

Les documents suivants ont été soumis aux administrateurs à titre d'information :

12.1 Liste des engagements financiers supérieurs à 1 M\$ - Période du 10 mars au 20 avril 2022

12.2 Prévention et contrôle des infections (PCI)

12.2.1 État de situation PCI, mise à jour périodique, périodes 1 à 13

12.2.2 Activités du programme de prévention et contrôle des infections (PCI) – Période 13 – 2021-2022 – Du 27 février au 31 mars 2022

12.3 Reddition de compte (P38) – Protocole de mise sous garde

12.4 Correspondances transmises au président et aux membres du conseil d'administration pour la période du 17 mars au 27 avril 2022

13. Date de la prochaine séance publique régulière : Le lundi 13 juin 2022

Le président du conseil d'administration (CA) rappelle la tenue de la prochaine séance publique régulière du CA, le lundi 13 juin 2022.

14. Clôture de la séance

Le président procède, sur proposition dûment faite et appuyée, à la levée de la séance publique régulière du CA à 20 h 57.

Claude Jolin
Président

Philippe Gribbeauval
Secrétaire

Rédigé par : *France Montfils*
Conseillère cadre au bureau du président-directeur général
Volet conseil d'administration